

Mettre en œuvre le RGPD

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Les compétences validées par la certification sont mises en œuvre dans tous les types d'environnement professionnels et domaines d'activité.**

Code(s) NAF : **63.11Z**

Code(s) NSF : **326p**

Code(s) ROME : **K1903**

Formacode : **31036**

Date de création de la certification : **01/01/2018**

Mots clés : **Data**, **RGPD**, **Conformité juridique**, **Gestion des données**

Identification

Identifiant : **4311**

Version du : **19/12/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Règlement \(UE\) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016](#)

Non formalisé :

- **N/A**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le règlement général de la protection des données (RGPD) est depuis le 25 mai 2018 le nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel, informations sur lesquelles les entreprises s'appuient pour proposer des services et des produits. Toutes les entreprises et organisations doivent s'y conformer, sous peine d'amendes pouvant aller jusqu'à 2 à 4% du chiffre d'affaires mondial.

La certification « Mettre en œuvre le RGPD » atteste des compétences de maîtrise des enjeux du traitement des données (personnelles et professionnelles), dans le contexte règlementaire du RGPD.

CCI France a mené une enquête permettant aux CCI locales de faire remonter les besoins de leurs entreprises ressortissantes. Après analyse des résultats, il s'est avéré que cette thématique a été relayée, à plusieurs reprises et par des territoires différents, justifiant ainsi une démarche nationale.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Intégrer les enjeux du RGPD en tenant compte de la nature des données collectées dans le cadre de son activité économique.

Caractériser les données à caractère personnel afin de mettre en place un traitement dans le respect du RGPD.

Identifier dans son entreprise le périmètre concerné par la mise en œuvre du RGPD : RH, données commerciales, données fournisseurs, données de vidéosurveillance, etc.

Public visé par la certification

- Salariés et demandeurs d'emploi, dirigeants de TPE ou PME, manager,

Identifier et mettre en place les procédures nécessaires au respect du RGPD, en minimisant de la collecte des données, en respectant la durée de leur conservation, en respectant le devoir d'information, en répondant aux droits des personnes, en maîtrisant la circulation des données et leur sécurisation.

responsable qualité,
responsable marketing,
juriste

Modalités générales

La durée de la formation est de 7 heures.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

En développant de nouvelles compétences en lien avec la sécurisation juridique de la gestion des données, le certifié devient référent en matière de RGPD dans son entreprise. Lorsqu'il n'est pas en poste, cette certification peut grandement contribuer à son employabilité dans un contexte où toutes les structures publiques ou privées sont amenées à respecter le RGPD.

Pour l'entité utilisatrice

La certification permet aux entités utilisatrices de sécuriser la gestion des données d'un point de vue juridique et de se prémunir de sanctions financières.

N'ayant pas toujours la possibilité d'avoir un profil dédié à la gestion des données, cette certification permet d'aborder les éléments pour l'entité utilisatrice.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis

Compétences évaluées

Intégrer les enjeux du RGPD en tenant compte de la nature des données collectées dans le cadre de son activité économique. Caractériser les données à caractère personnel afin de mettre en place un traitement dans le respect du RGPD.

Identifier dans son entreprise le périmètre concerné par la mise en œuvre du RGPD : RH, données commerciales, données fournisseurs, données de vidéosurveillance, etc.

Identifier et mettre en place les procédures nécessaires au respect du RGPD, en minimisant de la collecte des données, en respectant la durée de leur conservation, en respectant le devoir d'information, en répondant aux droits des personnes, en maîtrisant la circulation des données et leur sécurisation.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

Centre(s) de passage/certification

- Les CCI habilitées par CCI France à préparer la certification

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non
Matérialisation officielle de la certification :
Certificat de compétences délivré par CCI France

Plus d'informations

Statistiques

65 personnes formées en 2018.

Autres sources d'information

www.cci.fr